

Grand Tronc, on lui a répondu que le tarif d'hiver était en force.

Une délégation composée du secrétaire de la chambre de commerce, M. Alf. Lemieux, et de MM. H. Carrier, J. E. Mercier et M. Ferland, est chargée d'avoir une entrevue avec les autorités du Grand Tronc à Lévis, afin de savoir exactement ce que la compagnie a décidé à ce sujet.

Après avoir été présenté à la chambre par le président, M. Louis Taché donne des explications sur les projets conçus par la compagnie qu'il représente relativement à la construction d'un aqueduc, d'un système de drainage et l'éclairage de la ville à l'électricité.

Le 15 juillet dernier, la Stadacona Light Power Co. a soumis quelques plans à la corporation.

La compagnie est prête à entreprendre l'exécution des projets ci-haut mentionnés, soit au compte de la corporation ou à son propre compte et à ses risques et périls. Dans ce dernier cas, la compagnie exploiterait ces trois entreprises pendant une certaine période, à l'expiration de laquelle il serait loisible à la corporation d'en devenir propriétaire à des conditions déterminées.

Selon M. Taché, il est impossible, à Lévis, de faire usage du système de gravitation, c'est-à-dire d'utiliser les sources abondantes et nombreuses qui se trouvent sur les hauteurs; Elles ne suffiraient pas à l'alimentation permanente de la ville. L'intention de la compagnie est de puiser l'eau du fleuve, à peu près vis-à-vis la pointe de l'île d'Orléans, et de la pomper dans un réservoir, construit sur les hauteurs, d'où elle serait ensuite distribuée dans les tuyaux de la ville.

M. Taché porte à \$150,000 le coût de la construction de l'aqueduc. La mise en opération est évaluée à \$4,000 ou \$5,000.

Le système d'égoûts coûterait \$42,000; mais si ce système est construit en même temps que l'aqueduc, il considère qu'il serait possible d'économiser de \$7,000 à \$10,000. Dans ce cas l'exécution

de ces deux projets coûterait, selon M. Taché, la somme totale de \$180,000.

Quant à l'éclairage, la compagnie pourrait fournir la lumière électrique à raison de \$65 à \$70 par lampe à arc et 60 centins par cent heures ampère.

Les taux pour l'aqueduc et l'éclairage seraient fixés d'avance par la corporation.

M. J. E. Roy exprime l'opinion que les estimés donnés par M. Taché sont trop modestes. Mais afin de permettre à la chambre de commerce de se renseigner davantage, il demande à M. Taché de produire un mémoire exposant en détail les projets de sa compagnie.

Sur proposition de M. J. E. Roy, appuyé par M. J. B. Michaud, la chambre remercie M. L. Taché des explications qu'il a données, et déclare qu'elle ne se considère pas encore suffisamment renseignée pour exprimer une opinion sur ces importantes questions.

La chambre nomme ensuite un comité chargé d'aller examiner les plans que la compagnie a déposés devant le conseil de ville.

M. Ferland, de la maison Carrier & fils, suggère à la chambre de demander l'agrandissement de la gare de l'Intercolonial à Lévis. Il est décidé qu'un mémoire sera adressé au gouvernement fédéral à ce sujet.

M. Mercier fait remarquer que la taxe imposée sur les embouteilleurs de bière n'est pas proportionnée à celle imposée sur les brasseurs. Le secrétaire est chargé d'écrire au gouvernement à ce sujet et de faire valoir les raisons qui militent en faveur de la diminution de la taxe imposée sur les embouteilleurs.

La chambre s'ajourne ensuite à mardi prochain. A cette séance, elle étudiera la question du bureau de poste à Lévis.

L'établissement à Chicoutimi de la fabrique de lainages des MM. Wells, est une affaire décidée. Les travaux de construction vont commencer immédiatement.

PETITES NOTES

La compagnie de tramways électriques la plus puissante du monde se trouve à Philadelphie.

Elle a un capital de \$108,000,000 et contrôle 425 milles de voie ferrée.

La robe que la tsarine portera à l'occasion du couronnement, à Moscou, est déjà commandée à Paris. Elle coûtera, avec les perles et l'or qui y seront brodés, environ 400,000 francs (\$80,000).

Paris, en recherche d'eau potable, s'adresse, comme nous l'avons déjà raconté, au lac de Genève, à 530 kilomètres (330 milles) de distance. Nous venons de lire les détails de ce projet d'aqueduc qui va éclipser les aqueducs des anciens Romains. On se propose de faire une prise d'eau sur la rive française du lac de Genève du volume de 2,000,000 de mètres cubes (450,000,000 de gallons) par jour. Le lac est à 371 mètres (1,200 pieds environ) au-dessus du niveau de la mer et le niveau de l'aqueduc à Paris donnerait une pente de 50 centimètres par kilomètre, soit 2 pieds par mille.

Ayez du cidre très nouveau, mélangez-le avec du miel en quantité suffisante pour que le nouveau liquide puisse maintenir un œuf à la surface, sans qu'il s'enfonce. Placez alors cidre et miel dans une bassine étamée, mettez sur le feu et laissez bouillir en écumant soigneusement; quand le liquide n'écume plus, passez-le à la chausse, laissez-le refroidir et mettez-le dans un baril où vous le laisserez cinq ou six mois, avant de le mettre en bouteilles, vous aurez alors un excellent madère, qui gagnera en vieillissant, tout comme s'il venait en droite ligne, des crus renommés de Madère. Quantité pour 6 pintes, mettez 5 livres de miel pur, pesez, le liquide doit marquer 20 à 21, au pèse-sirops.

PAPIER A ENVELOPPER, Blanc, Manille, Etc. ARTICLES POUR FUMEURS, COUTELLERIE, BIJOUTERIE, LIBRAIRIE, MARCHANDISES SECHES, EPICERIES, CORDONNERIE, JOUETS, Etc., Etc.

BELAND & VEZINA,

En gros seulement..... Commandes par téléphone, télégraphie ou autrement, remplies avec soin et promptitude.

35 rue St-Pierre, QUEBEC

LA FABRIQUE DE **SACS EN PAPIER** de Quebec

Fabricants de Sacs en Papier de toutes sortes.
Jobbers de Papier à Journaux, Manille, Brun,
Goudronné, Papier à Lambris, Fentre. Etc.....



DEMANDEZ NOS ECHANTILLONS ET NOTRE LISTE DE PRIX

J. H. JACQUES

MARCHAND DE

CUIR, HARNAIS, FOURNITURES POUR CORDONNIERS ET SELLERS.

38, rue Saint-Pierre, QUÉBEC

(Ancien magasin de MM. Amyot & Frère).

Prix réduits et défiant toute compétition..... Une visite est sollicitée

A Messieurs les Marchands.....

Nos voyageurs sont maintenant sur la route et auront bientôt le plaisir de vous faire une visite avec le plus beau choix de **Chaussures de Printemps et d'Ete** qui puisse se voir.

Nos conditions, comme toujours, sont libérales.

Veuillez les attendre avant de placer vos commandes.

J. H. BEGIN, QUEBEC